

COMMUNE DE VEULES LES ROSES

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 AVRIL 2021 COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt et un, le seize avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Veules les Roses, sous la présidence de Monsieur Yves TASSE, Maire. En raison de la crise sanitaire, la séance s'est déroulée sans la présence du public. Elle était retransmise en direct sur la chaîne YouTube Veules les Roses.

Etaients présents : Bernard ANCIAUX, Jean-Louis ANGELINI, Alice BAFFAULT, Céline CARTENET, Hélène CHARLENT, Claire CLAIRE, Carole DECARY, Patricia DUFLO, Jérôme GRATIEN, Thierry GRENIER, Annabelle HOURY, Sylvie LE RIGOLEUR, Nicolas NOEL, Bruno PAULMIER, Yves TASSE

Absente ayant donné pouvoir : Carole DECARY (Pouvoir à B.ANCIAUX)

Absente excusée : Alice BAFFAULT

Date de convocation : 13 avril 2021

Date d'affichage : 14 avril 2021

Madame Claire CLAIRE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

DELIBERATION N°2021-26 : ANNULATION DE LA DELIBERATION N° 2020-45 EN DATE DU 18/12/2020 PORTANT SUR L'ARRET DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME
--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5215-20 ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.153-1 et suivants, L.103-2 et suivants et R.153-3 et suivants ;

Vu la délibération n°2003-64 en date du 12 décembre 2003 prescrivant la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU), et définissant les modalités de concertation et objectifs à poursuivre ;

Vu la délibération n°2015-01 d'arrêt du PLU prise en conseil municipal du 23 février 2015 ;

Vu l'ensemble des avis des Personnes Associées et Consultées émis suite à l'arrêt du P.L.U. en date du 23 février 2015 ;

Vu la délibération n°2019-42 d'arrêt du PLU prise en conseil municipal du 19 décembre 2019 ;

Vu l'ensemble des avis des Personnes Associées et Consultées émis suite à l'arrêt du P.L.U. en date du 19 décembre 2019 ;

Vu la délibération n°2020-45 d'arrêt du PLU prise en conseil municipal du 18 décembre 2020 ;

Considérant la nécessité de devoir retravailler certains points du projet de PLU en concertation avec le chargé d'études et les services de l'Etat afin de disposer d'un document de qualité,

Il est donc proposé d'annuler la délibération du 18 décembre 2020 afin de se donner du temps pour procéder aux ajustements techniques nécessaires,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir en délibéré, à l'unanimité, décide :

► **D'ANNULER le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de VEULES LES ROSES, arrêté par délibération n°2020-45 en date du 18 décembre 2020**

► **PRÉCISE que le projet de PLU sera retravaillé afin de présenter dans un bref délai un nouvel arrêt du projet**

Madame Sylvie LE RIGOLEUR demande à être associée aux prochaines réunions du PLU

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00